



Arianne annonce la signature d'un protocole d'entente avec ABB pour agir en tant que fournisseur clé pour le projet Lac à Paul

DAN: TSX-V (Canada)

JE9N: FSE (Germany)

DRRSF: OTC (USA)

-L'entente prévoit des discussions sur une collaboration financière

SAGUENAY, QC, le 2 mars 2017 /CNW Telbec/ - **Arianne Phosphate (la « Société » ou « Arianne ») (TSXV: DAN) (FRANCFORT: JE9N) (OTCBB: DRRSF)**, une société en stade de développement d'un projet de mine de phosphate du Lac à Paul, dans la région du Saguenay--Lac-Saint-Jean, au Québec, est heureuse d'annoncer la signature d'un protocole d'entente avec ABB Inc. pour l'ingénierie, l'approvisionnement et les services de soutien en solutions d'électrification intégrée et d'automatisation minière.

« Au cours des derniers mois, Arianne a travaillé en étroite collaboration avec des fournisseurs potentiels pour les principaux aspects afin de fournir les services techniques, d'ingénierie, d'approvisionnement et de constructions requis au développement du projet Lac à Paul », a déclaré Jean-Sébastien David, chef des opérations d'Arianne. « Travailler directement avec les différents fournisseurs de services sur des aspects précis du projet nous permet de conserver le plein contrôle de l'évolution et des coûts de développement et permet également aux partenaires sélectionnés de nous aider à poursuivre l'optimisation de la fonctionnalité et des coûts de notre projet. Ce protocole d'entente s'inscrit directement dans cette logique puisque ABB est chef de file mondial en technologies de l'énergie et l'automatisation dans l'industrie minière. »

Mis à part l'étendue et l'échéancier des travaux, ce protocole d'entente couvre également les besoins financiers requis pour le financement de l'ensemble des travaux à réaliser. D'ailleurs, ABB s'est également engagée à porter assistance à Arianne avec des possibilités de stratégies financières et a déjà introduit le projet Lac à Paul à l'Agence de crédit Swiss Export (« ECA ») SERV. « Les travaux inhérents à ce contrat représentent une tranche significative des coûts d'investissement projetés », a déclaré Brian Ostroff, chef de la direction d'Arianne. « Nous avons mentionné auparavant que nos partenaires devaient posséder à la fois les capacités techniques et le réseau financier requis afin de nous prêter assistance dans notre développement. ABB est donc un partenaire clé. Reconnue à l'échelle internationale pour ses conceptions électriques et ses produits, ABB s'est révélée très utile pour la recherche de solutions financières réalisables. »

« Après de nombreux mois de travail acharné et de collaboration, ABB est fière d'annoncer ce nouveau partenariat avec Arianne pour le projet Lac à Paul », a déclaré M. Rémy Lanoue, Vice-président, Automatisation industrielle pour l'Amérique du Nord chez ABB. « Nous sommes convaincus que le choix d'Arianne marque une reconnaissance pour nos compétences en systèmes de contrôle des procédés et en logiciel de gestion de la production. En tant que chef de file mondial en approvisionnement de systèmes d'électrifications et d'automatisation pour l'industrie minière, nous croyons que notre implication dans ce projet est importante et nous sommes impatients de mettre à profit notre expertise afin de livrer le projet dans les meilleurs délais et budgets. »

À propos d'ABB

ABB (ABBN : SIX Swiss Ex) est chef de file en technologies de pointe dans les domaines de la robotique et du contrôle de mouvement, de l'automatisation industrielle, des réseaux électriques et des produits d'électrification, au service de ses clients dans l'industrie, le transport, les infrastructures et les utilités. Fort d'un héritage de plus de 125 ans d'innovation, ABB écrit aujourd'hui l'avenir de la numérisation de

l'industrie et conduit la transition énergétique et la quatrième révolution industrielle. ABB est présente dans plus de 100 pays et compte quelque 132 000 employés. www.abb.com

À propos d'Arianne Phosphate

Arianne Phosphate (« Arianne Phosphate Inc. ») (www.arianne-inc.com) met en valeur les gisements de phosphate du projet Lac à Paul, à environ 200 km dans le nord de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean au Québec (Canada). Ces gisements produiront un concentré d'apatite ignée de grande qualité titrant 39 % P_2O_5 et contenant peu ou pas de contaminants. La Société compte 97 648 080 actions en circulation.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (au sens donné à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent quelque responsabilité que ce soit quant au caractère adéquat ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

Suivez Arianne sur :

Facebook: <https://www.facebook.com/ariannephosphate>

Twitter: http://twitter.com/arianne_dan

YouTube: <http://www.youtube.com/user/ArianneResources>

Flickr: <http://www.flickr.com/photos/arianneresources>

Resource Investing News: <http://resourceinvestingnews.com/?s=Arianne>

Mise en garde concernant les informations prospectives

Ce communiqué contient des « déclarations prospectives » et des « informations prospectives » au sens de la réglementation des valeurs mobilières applicable au Canada et aux États-Unis (ci-après appelés collectivement les « informations prospectives »). L'information prospective inclut, notamment, les attentes sur la production et la qualité du concentré d'apatite du projet Lac à Paul. Il est souvent, mais pas toujours, possible de déterminer les renseignements prospectifs par l'usage de mots comme « planifie », « s'attend », « devrait », « budget », « prévu », « estimation », « prévision », « a l'intention de », « escompte » ou « croit », ou leur négatif, ou des variantes de ces mots et expressions ou déclarations selon lesquels des interventions, des événements et des résultats « peuvent », « pourraient », « devraient » ou « seront » prises, se produire ou pourront être réalisés. L'information prospective est assujettie à des risques connus et inconnus, des incertitudes et autres facteurs qui pourraient rendre les résultats réels, le niveau d'activité, les performances ou les réalisations de la Société sensiblement différents de ceux exprimés ou suggérés par de telles informations prospectives. Ces risques comprennent mais sans s'y limiter : la volatilité du cours des actions; les fluctuations des prix des matières premières; l'origine et les coûts des sources d'énergie; les estimations des coûts en capital initial et de renouvellement; les estimations des coûts de main d'œuvre et des coûts d'opération; les marchés mondiaux et les conditions économiques générales; les risques associés à l'exploration, au développement et à l'exploitation de gisements miniers; les estimations des ressources et des réserves minières; les risques associés à des risques non assurables survenant en cours d'exploration, de développement et de production; les risques liés aux variations des taux de change; les risques environnementaux; la concurrence à laquelle fait face la Société à l'égard de l'embauche du personnel expérimenté; l'accès à une infrastructure adéquate pour soutenir les activités minières, de transformation, de développement et d'exploration; les risques associés à des changements à la réglementation de l'exploitation minière régissant la Société; la finalisation du processus d'évaluation environnementale; les risques liés aux retards réglementaires et d'obtention de permis; les risques liés aux conflits d'intérêts potentiels; la dépendance envers le personnel clé; les risques de financement, de capitalisation et de liquidité incluant les risques que le financement nécessaire pour continuer les activités d'exploration et de développement du projet Lac à Paul ne soit pas disponible ou disponible à des conditions acceptables; le risque de dilution potentielle par l'émission d'actions ordinaires; le risque de litiges. L'information prospective est fondée sur des hypothèses jugées raisonnables par la direction au moment où ces déclarations sont faites, y compris, mais sans s'y limiter, la poursuite des activités d'exploration, aucun changement défavorable important des prix des matières premières, à la réalisation des plans d'exploration et des plans de développement conformément aux attentes, l'obtention des approbations réglementaires requise, et les autres hypothèses et facteurs énoncés dans la présente. Bien que la Société ait tenté d'identifier les facteurs importants qui pourraient amener les résultats réels à différer sensiblement de ceux contenus dans les informations prospectives, il pourrait y avoir d'autres facteurs qui

font en sorte que les résultats ne soient pas tels qu'anticipés, estimés ou prévus. Il ne peut y avoir aucune assurance que ces informations prospectives se révéleront exactes, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux prévus dans ces informations prospectives. Par conséquent, le lecteur ne devrait pas se fier indûment à l'information prospective. Les informations prospectives ne sont valables qu'à la date de ce communiqué de presse et la Société ne s'engage pas à mettre à jour ces informations prospectives, sauf conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables.

SOURCE Arianne Phosphate Inc.

Pour voir ce communiqué en format HTML, prière d'utiliser l'adresse suivante :
<http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/March2017/02/c2852.html>

%SEDAR: 00003556F

Renseignements: Source: Jean-Sébastien David, chef des opérations, Tél. : 418-549-7316, j.s.david@arianne-inc.com; Info: Brian Ostroff, chef de la direction, Tél. : 514-908-4202, brian.ostroff@arianne-inc.com; Médias: Joëlle Brodie, Tél. : 418-549-7316, joelle.brodie@arianne-inc.com

CO: Arianne Phosphate Inc.

CNW 07:30e 02-MAR-17